

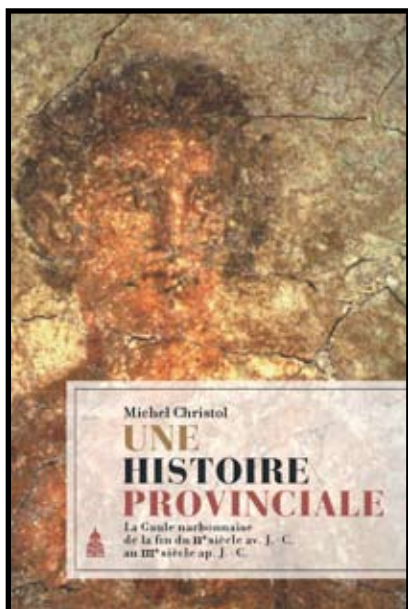


---

MICHEL CHRISTOL

## UNE HISTOIRE PROVINCIALE

La Gaule narbonnaise de la fin du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.  
au III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.



Les trente-cinq études de ce volume, revues et mises à jour, retracent l'histoire de la Gaule méridionale, appelée d'abord Transalpine puis Narbonnaise, des premiers temps de la présence romaine aux débuts de l'Antiquité tardive et montrent les transformations d'un monde provincial sous l'empreinte de Rome. Une nouvelle géographie économique apparaît avec le déplacement des centres de gravité, de Narbonne vers la vallée du Rhône et Lyon. La romanisation de la société est autant politique que religieuse. On assiste à une intégration réussie des élites – notables issus de l'Italie et descendants des grandes familles aristocratiques indigènes – mais également à l'ascension des représentants de la société civile provinciale – le commun des détenteurs

des magistratures et des sacerdoces. S'épanouit alors au cours de la seconde moitié du premier siècle av. J.-C. une culture de l'écrit qui se manifeste, en particulier par l'abondante production épigraphique, dans les lieux funéraires, les grandes demeures et les espaces publics urbains.

L'accès des grandes familles à l'ordre équestre et à l'ordre sénatorial, puis leur participation au gouvernement de l'Empire viennent concrétiser, dès le premier siècle ap. J.-C., le rapprochement entre l'Italie et cette partie de l'Empire romain, dont le destin apparaît alors comme singulier, selon l'expression de Pline l'Ancien : À la vérité, plus l'Italie qu'une province. Cette somme érudite est appelée à devenir une oeuvre de référence sur l'histoire de la Gaule narbonnaise.

*Michel Christol a enseigné l'histoire romaine à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et a développé ses recherches au sein du Centre Gustave-Glotz. Il a publié des ouvrages sur l'histoire de l'Empire romain au III<sup>e</sup> siècle, sur l'histoire des provinces africaines et sur un grand érudit nîmois, Jean-François Séguier.*

VIENT DE PARAÎTRE

# BON DE COMMANDE

MICHEL CHRISTOL

## UNE HISTOIRE PROVINCIALE

La Gaule narbonnaise de la fin du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.  
au III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.

Prix : 35 €

ISBN 978-2-85944-634-5

ISSN 0290-4500

Frais d'envoi par ouvrage : 6 € et 1,5 € par ouvrage supplémentaire

Nombre d'exemplaires commandés :

Mme, M. ....

Adresse .....

Code postal et ville .....

Tél.: .....

Date

Signature

Veillez libeller votre titre de paiement à l'ordre de  
l'Agent comptable de Paris 1 (PS)

Bon de commande  
et titre de paiement à retourner aux



Publications de la Sorbonne

212, rue Saint-Jacques, 75005 Paris

Tél. : 01 43 25 80 15 Fax : 01 43 54 03 24

publisor@univ-paris1.fr

# Table des matières

Avant-propos	5
Introduction	9
Travaux relatifs à la Gaule narbonnaise	13
Chronologie	27

## Première partie

<b>Les premiers temps de la Transalpine : conquête, contacts, mise en valeur</b>	35
--	----

Introduction	37
--------------	----

1. Narbonne : un autre <i>emporion</i> à la fin de l'époque républicaine et à l'époque augustéenne	41
---	----

2. Une étape de l'aménagement et du peuplement des campagnes en Gaule méridionale : les établissements italiens antérieurs à la colonisation césarienne	57
---	----

3. Interventions agraires et territoire colonial : remarques sur le cadastre B d'Orange	67
--	----

4. Les Volques Arécomiques entre Marius, Pompée et César	87
--	----

## Deuxième partie

<b>L'organisation des communautés : de la fin de l'époque césarienne à l'époque impériale</b>	101
---	-----

Introduction	103
--------------	-----

5. La municipalisation de la Gaule narbonnaise	105
--	-----

6. Pline l'Ancien et la <i>formula</i> de la province de Narbonnaise	129
--	-----

7. Béziers en sa province	147
---------------------------	-----

8. Cités et territoires autour de Béziers à l'époque romaine	157
--	-----

### Troisième partie

#### L'accompagnement de la municipalisation

<b>Le droit latin</b>	175
Introduction	177
9. Le droit latin en Narbonnaise : l'apport de l'épigraphie (en particulier celle de la cité de Nîmes)	181
10. Une nouvelle inscription antique de Tresques (Gard)	199
11. La latinisation de l'anthroponymie dans la cité de Nîmes à l'époque impériale (début de la seconde moitié du 1 <sup>er</sup> siècle av. J.-C.-III <sup>e</sup> siècle ap. J.-C.) : les données de la dénomination périgrine	207

### Quatrième partie

#### Le monde des notables : le service de l'État impérial

<b>Le monde des notables : le service de l'État impérial</b>	225
Introduction	227
12. Les colonies de Narbonnaise et l'histoire sociale de la province	231
13. À propos d'inscriptions de Haute-Savoie : deux chevaliers viennois au service de l'Empire	243
14. De la Gaule méridionale à Rome, un chevalier arlésien et sa famille : P(ublius) Propertius Pater[culus]	249
15. Provinciaux nîmois à Rome : l'apport de l'épigraphie locale	259

### Cinquième partie

#### Les notables dans les cités

<b>Les notables dans les cités</b>	281
Introduction	283
16. Composition, évolution et renouvellement d'une classe sociale dirigeante : l'exemple de la cité de Nîmes	285
17. L'inscription funéraire de Caius Sergius Respectus. Remarques sur le milieu des notables gallo-romains de Nîmes ( <i>AE</i> 1969-1970, 376)	301
18. La carrière d'un notable de Vienne (Gaule narbonnaise)	319
19. Élités, épigraphie et mémoire en Gaule méridionale	329

## Sixième partie

<b>La vie religieuse : dieux de Rome et dieux locaux</b>	353
Introduction	355
20. Mars en Narbonnaise : quelques remarques	357
21. L'épigraphie et les débuts du culte impérial dans les colonies de vétérans de Narbonnaise	375
22. À propos d'une inscription de Lattes relative à <i>deus Mars Augustus</i> : l'acte religieux et le don	391

## Septième partie

<b>Le fait épigraphique : l'écriture et la latinisation</b>	405
Introduction	407
23. De l'Italie à la Gaule méridionale, un transfert : l'épigraphie latine	411
24. Épigraphie et réception de l'identité impériale (transmission, interprétation et transformation) : Auguste en Narbonnaise	427

## Huitième partie

<b>Les sociétés urbaines et rurales</b>	441
Introduction	443
25. Un <i>pagus</i> dans l'arrière-pays de Narbonne ( <i>CIL</i> XII, 5370)	445
26. Le patrimoine des notables en Gaule méridionale : apports et limites de l'épigraphie	467
27. Les ambitions d'un affranchi à Nîmes sous le Haut-Empire : l'argent et la famille	483
28. En deçà du monde des notables : la situation en Gaule narbonnaise	501
29. Activité économique, appartenance à l'élite et notabilité : les collèges dans la Gaule méridionale et la vallée du Rhône	519
30. Artisanat et association : l'épigraphie de la Gaule méridionale et de la vallée du Rhône	533

## Neuvième partie

<b>Mise en valeur et échanges</b>	549
Introduction	551
31. De la Catalogne à Narbonne : épigraphie amphorique et épigraphie lapidaire. Les affaires de Veiento	555
32. Marchands gaulois et grand commerce de l'huile de Bétique dans l'Occident romain : quelques données provenant des amphores	577
33. Les naviculaires d'Arles et les structures du grand commerce maritime sous l'Empire romain	595
34. Nîmes et les marchands de vin de Lyon	605
35. Du <i>CIL</i> XII au <i>CIL</i> XIII : liaisons onomastiques	615
Conclusion : la Narbonnaise dans l'Empire romain au III <sup>e</sup> siècle	623
Bibliographie	627
Index des sources	675
Index des personnes	685
Index des lieux et des cités	691
Index des matières	693

## Avant-propos

Michel Christol a consacré sa brillante carrière universitaire, effectuée à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, à l'étude de l'Empire romain, en s'attachant particulièrement à la période du III<sup>e</sup> siècle, durant laquelle se place la première grande crise de l'État impérial. Ce sujet a été au cœur de ses recherches scientifiques depuis son doctorat d'État rédigé sous la direction de William Seston puis de Charles Pietri (soutenu en 1981 sous la présidence d'André Chastagnol) jusqu'à la publication de nombreux livres et articles. L'intérêt de Michel Christol pour l'histoire romaine l'a conduit à étudier l'histoire de l'État impérial, et ce en privilégiant deux types de sources : la documentation numismatique et, surtout, épigraphique. Il a approfondi son approche des structures politiques et sociales de l'Empire romain, en particulier en étudiant l'ordre sénatorial au III<sup>e</sup> siècle de notre ère, menant ainsi une enquête prosopographique poussée.

Son œuvre est considérable et internationalement reconnue : on compte 12 ouvrages, deux directions de livre, 4 références en qualité d'éditeur, 12 participations à des ouvrages collectifs, 4 préfaces de livres, au moins, et elle dépasse à ce jour les 300 articles publiés (313).

La force de travail ainsi déployée s'est placée au service de l'Empire, de l'Afrique à l'Asie Mineure, mais en revenant invariablement, comme irrésistiblement attiré, vers la province de Narbonnaise et vers Nîmes en particulier. Son travail est si vaste et si riche, qu'il était nécessaire de faire des choix et de se concentrer sur un thème bien précis ou sur une partie de l'Empire romain. Le choix de la province de la Gaule narbonnaise s'est très vite imposé. En effet, parmi l'ensemble de ses travaux, les recherches sur cette région du monde romain représentent plus du tiers de sa production scientifique (dont 122 articles et d'autres à paraître). Les nouveautés qu'elles apportent justifiaient le projet de rassembler en un seul et même volume des écrits pour l'heure dispersés dans plusieurs revues. Cependant, il a fallu établir une sélection parmi l'ensemble de ces articles (articles présentés et reproduits ci-après et liste des articles associés). Le présent ouvrage reflète clairement l'histoire de cette province sur la longue durée, du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. au III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.

Né à Castelnau-de-Guers (Hérault), ayant accompli ses études secondaires à Béziers et ses études supérieures à Montpellier, Michel Christol a véritablement son *origo* dans cette province que l'on appela Gaule transalpine avant de lui

donner le nom de sa capitale Narbonne. Sa passion, puisque l'on peut véritablement parler de passion, se marque par des collaborations étroites avec des collègues épigraphistes ou conservateurs de musées, comme Michel Janon ou Dominique Darde, mais également avec les acteurs de l'archéologie locale tels Jean-Luc Fiches, Raymond Sabrié ou Stéphane Mauné. Il est impossible de tous les citer ici de peur d'en oublier, mais en parcourant la bibliographie présentée ci-après, on retrouvera le nom de tous ceux avec qui il a collaboré avec succès.

Président, puis membre du comité de rédaction de la revue *Gallia*, associé dynamique de plusieurs sociétés savantes spécialisées (*École antique de Nîmes*, *Institut européen Séguier*, *Société française d'études épigraphiques sur Rome et le monde romain*), il a su mettre au service de l'archéologie ses talents d'épigraphiste. En effet, il faut souligner sa participation à des degrés divers au rassemblement précieux des données archéologiques et épigraphiques dans les volumes de la *Carte archéologique de la Gaule*, mais aussi sa contribution à l'ouvrage édité par Jean-Luc Fiches sur les *Agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*; ainsi qu'à l'élaboration de catalogues d'exposition ou d'histoires de villes, comme celui consacré à Narbonne, *25 ans d'archéologie*, ou celui portant sur Arles, *Histoire, territoires et culture*, sous la direction de J. Maurice Rouquette. Digne élève d'André Chastagnol et de Hans-Georg Pflaum, Michel Christol a contribué activement – et contribue encore – à la réalisation du programme *ILN (Inscriptions latines de Narbonnaise)* du centre Camille-Jullian (CNRS-Université de Provence). Tout en se consacrant au rassemblement des données, il a aussi effectué des études synthétiques sur les villes de cette province et publié de nombreux documents inédits, révisés ou réinterprétés.

Il s'est particulièrement attaché à l'intégration des sociétés provinciales dans l'histoire de l'Empire romain, aux notables et à leur évolution, aux mutations de la société indigène dans le cadre des cités de droit latin, comme dans la cité de Nîmes, au développement provincial dans ce cadre élargi à travers les échanges matériels et les déplacements humains, au développement d'une civilisation municipale, aux dieux invoqués par les uns et les autres... Les hommes et leurs biens sur les routes de l'unité impériale, voici l'une des voies de recherche sur lesquelles Michel Christol s'est engagé, inspiré par l'enseignement du moderniste Louis Dermigny et soucieux de faire revivre pour les étudiants et pour la communauté scientifique les naviculaires d'Arles ou les marchands de vin lyonnais, ou encore les premiers producteurs et commerçants des vins d'Occident, peut-être Italiens de Narbonne...

Cet ouvrage vise à donner un aperçu des multiples axes de recherche que Michel Christol a développés à propos de la Narbonnaise. Les articles ont été regroupés par thème, en commençant par l'installation romaine : conquête, contacts et mise en valeur; puis l'organisation des communautés à l'époque impériale, donnant ensuite une place particulière au droit latin. Suivent deux

parties sur les notables, en fonction de leur sphère d'action, c'est-à-dire au service de l'État impérial et au service de leur cité. Le fait religieux est présenté dans un sixième temps, suivi d'une partie plus spécifiquement consacrée à l'épigraphie par ce qu'elle apporte d'informations en matière d'écriture et de latinisation. Enfin les deux dernières parties sont consacrées l'une aux sociétés urbaines et rurales, l'autre à la mise en valeur et aux échanges.

Nous remercions chaleureusement les Publications de la Sorbonne – si familières à l'auteur de ce volume, puisqu'il en a été le directeur de 1989 à 2000 – de s'associer à cet hommage en accueillant cet ouvrage, tout comme Michel Christol et Michel Gayraud l'avaient fait eux-mêmes, il y a 20 ans, quand ils avaient rendu hommage à Émilienne Demougeot, pour couronner une carrière bien remplie...

Maria Luisa Bonsangue

Maître de conférences en histoire romaine  
Université de Picardie-Amiens  
UMR 8585-Centre G.-Glotz

Christine Hoët-van Cauwenberghe

Maître de conférences en histoire romaine  
Université Ch. de Gaulle-Lille 3  
UMR 8164-Halma-Ipel

## Introduction

Avant d'être dénommée, à l'époque d'Auguste, Gaule narbonnaise (*Gallia Narbonensis*), la région qui constitue le cadre d'étude avait été pour les Romains la Gaule transalpine (*Gallia Transalpina*), la Gaule qui se trouvait au-delà des Alpes. C'est que pour eux le contact avec les peuples appelés « Celtes » par les auteurs grecs (*Keltoi* ou *Keltai*), « Gaulois » par les auteurs latins (*Galli*), s'était d'abord établi dans la péninsule Italienne (*l'Italia* au sens strict) et dans la plaine du Pô, appelée Gaule cisalpine, la Gaule qui se trouvait en deçà des Alpes. Les populations qui s'y étaient installées ou qui s'y déplaçaient avaient été pour Rome des adversaires redoutables, qui avaient à plusieurs reprises menacé l'existence même de la cité : la prise de Rome par les Gaulois date de 390 av. J.-C.

Des relations pacifiques, des contacts et des échanges, parfois sur de longues distances, avaient aussi rapproché ces mondes différents. Au-delà des Alpes, Marseille, cité grecque, avait de longue date, par sa situation d'alliée (fédérée), assumé un rôle d'intermédiaire. Mais comparée à la puissance de la cité romaine, qui s'affirmait en Italie, cette cité apparaissait fragile et moins apte à maîtriser des pays étendus. Dans les zones de moindre influence, sur les rivages du golfe du Lion ou bien sur les rivages de Catalogne, les négociants venus d'Italie ou de Grande-Grèce pouvaient parfois se passer des intermédiaires marseillais et prendre contact eux-mêmes avec les peuples indigènes, s'introduisant ainsi dans des circuits économiques qui s'immisçaient profondément dans les espaces continentaux, comme le montrent les traces archéologiques. Leur présence s'accrut durant le III<sup>e</sup> et le II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

La fin du III<sup>e</sup> siècle fut aussi pour la puissance romaine une période d'expansion, quand s'élargirent brusquement les horizons d'intervention. La deuxième guerre punique entraîna Rome en péninsule Ibérique, et à son terme apparurent deux provinces hispaniques, la Citérieure et l'Ulérieure, qui ouvraient davantage aux entreprises et aux intérêts des Italiens les régions côtières de la Méditerranée occidentale et leurs hinterlands. Mais on ne saurait oublier que dans le contexte plus global de l'expansion italienne, les dynamiques engagées touchaient aussi les régions situées au nord des Alpes, que ce soit sur le versant tourné vers le monde danubien ou en direction de l'intérieur de la Celtique, où quelques grands peuples, les Éduens et les Arvernes par exemple, tentaient d'ordonner autour d'eux les relations politiques et les échanges. On estime que les contacts avec les Éduens, qui firent de ces derniers « les frères de même

sang du peuple romain », auraient pu se nouer dès cette période. En tout cas, à l'approche de la fin du 11<sup>e</sup> siècle, les grands peuples du centre de la Gaule, et en premier les Éduens, adoptent un monnayage d'argent sur le modèle romain.

L'apparition d'un nouvel espace provincial, la Gaule transalpine, se place dans ce contexte. Il s'agit d'une province (*provincia*), c'est-à-dire d'un espace dont la relation à Rome et à sa puissance, l'« empire du peuple romain » (*imperium populi Romani*) est clairement défini. Chaque année le sort d'ensemble qui devait être fait aux communautés qui s'y étaient établies et qui en constituaient le tissu politique, faisait l'objet d'une délibération et d'une décision du Sénat, afin d'orienter l'activité des représentants du peuple romain qui y seraient envoyés, magistrats de l'année (consuls ou préteurs), ou promagistrats, c'est-à-dire magistrats dont les attributions étaient reconduites au-delà du terme légal de la magistrature (proconsuls ou propréteurs), et afin de les doter en moyens d'action appropriés à l'accomplissement de la mission confiée (troupes et ressources financières). Cette délibération pouvait même, si nécessaire, recomposer le cadre de la province, et faire dépendre telle ou telle partie, sinon le tout, de la compétence d'une autorité établie ailleurs. C'est ainsi qu'au début du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. (en 81) le proconsul C(aius) Valerius Flaccus avait triomphé de *Celtiberia et de Gallia*. On doit donc admettre que, durant une première période de son histoire, la géographie provinciale fut quelque peu mouvante, durant la conquête ou la prise en main, qui correspond aussi aux premiers temps de l'organisation. On peut considérer que lorsque Fonteius exerçait le gouvernement de la province, de 74 à 72, une stabilisation s'était produite.

Mais elle ne signifiait une définitive stabilité. L'intégration de la province dans l'Empire romain, la rapprochant peu à peu de l'Italie, suivant une belle formule de Pline le Jeune qui signale l'aboutissement de ce processus comme caractère spécifique de la Narbonnaise, est un mouvement assez ample, de perspective séculaire. Il passe par le développement de la municipalisation et par l'essor de l'urbanisation. C'est ce qui conduit à mettre en évidence plusieurs phases qui structurent cette période, et qui s'enchaînent dans la production d'acquis cumulatifs. La phase césarienne (59-44) fait de la Transalpine la partie méditerranéenne d'un ensemble de régions désormais passées par la conquête sous la puissance du peuple romain (la *Gallia Comata*, ou « Gaule chevelue »), en même temps que s'y répandent les bénéfices tirés de l'aide apportée au proconsul : la diffusion du droit de cité romaine et la diffusion du droit latin comme mode d'organisation de la vie des communautés, ce qui facilita l'intégration des élites, les premières fondations coloniales (romaines et latines), qui lancèrent des processus d'urbanisation nouveaux. La période triumvirale (44-27) permet l'approfondissement de ces mouvements, avec la poursuite des fondations coloniales. La période augustéenne, qui commence en 27 par un recensement provincial, acte fondateur d'intégration s'il en est, est celle des mises en ordre et, la paix aidant, celle de l'épanouissement du mouvement d'urbanisation.

Le cadre géographique a été constitué rapidement pour l'essentiel. Il fut le résultat des premières interventions romaines dans l'arrière-pays de Marseille contre la confédération des Salyens (entre 125 et 121), mais elles entraînaient les troupes et les généraux romains, consuls et proconsuls, dans des horizons assez larges. Si, par nécessité, il fallut s'engager dans la vallée du Rhône pour faire face aux menaces des Arvernes et des Allobroges, l'intervention en Languedoc est moins explicable par l'obligation d'affronter les peuples gaulois les plus puissants qui intervenaient dans le conflit. Mais elle contribua à donner aux régions passées sous le contrôle du peuple romain une configuration qui allait marquer la construction de la province. Au-delà du territoire marseillais, dans la vallée du Rhône et ses abords, la maîtrise des plaines, jusque-là contrôlées d'Avignon jusqu'à Valence par la confédération des Cavares, puis, sur les abords, le territoire des Helviens du Vivarais sur la rive droite, ceux des Voconces et des Allobroges sur la rive gauche, qui conduisaient jusqu'au cœur du massif alpin, encore incomplètement maîtrisé. Les côtes du golfe du Lion, où se trouvaient les Volques Arécomiques, étaient, pour une partie à l'écart du domaine marseillais. C'étaient les possibilités de contrôler une grande voie d'échanges, l'isthme aquitain, et un certain nombre de ressources naturelles. C'est ce qui sans aucun doute attira d'emblée les représentants de Rome dans la région et les conduisit à marquer de leur empreinte, dès les premiers temps de la province, cette région qui prolongeait la province de Citérieure et où les marges de manœuvre étaient réelles. En 118 la fondation de la colonie de Narbonne est un repère majeur. Mais depuis le Narbonnais l'influence romaine s'orienta vers le seuil de Naurouze et le pays des Volques Tectosages, le Toulousain.

La ligne des monts Cemmènes, que l'on croyait posée clairement au nord de l'espace conquis, constituait une limite donnée à la province, même si du côté des Tectosages, le débordement vers l'espace aquitain était réel. La ligne des Pyrénées fut aussi définitivement établie lorsque Pompée eut pacifié les provinces hispaniques au terme de la révolte de Sertorius. Mais la Transalpine, sous l'autorité de Fonteius, avait apporté sa contribution aux entreprises de rétablissement de la puissance romaine, et le trophée de Pompée avait été édifié au col du Perthus sur la limite provinciale : « sur le trophée qu'il élevait dans les Pyrénées, Pompée le Grand a attesté avoir soumis 866 villes, des Alpes aux frontières de l'Espagne ultérieure » (Pline, *Hist. Nat.*, III, 4, 18 ; trad. H. Zehnacker).

C'étaient encore les relations avec l'Italie qui présentaient le plus de difficultés. Rappelons qu'avant même d'aller au secours de Marseille contre les Salyens, Rome avait dû lutter pour assurer la sécurité des communications sur la mer et sur la route côtière, contre les peuples ligures, réputés de farouches pirates (en 181, en 154). Toutefois le contrôle des passages des Alpes occidentales, à travers le pays des Voconces, puis à travers le pays des Allobroges lorsque l'horizon territorial du peuple romain se fut étendu vers le nord par la conquête césarienne, n'était pas parfait. Il ne se réalisa pleinement qu'au début de l'époque

augustéenne avec la soumission définitive des peuples alpins et l'organisation provinciale qui s'en suivit. Un nouveau monument de la puissance de Rome fut alors édifié, le trophée d'Auguste à la Turbie, sur lequel la liste des peuples soumis avait été inscrite, comme l'indique Pline l'Ancien (Pline, *Hist. Nat.*, III, 24, 136). Alors la Narbonnaise s'étendait du Var aux Pyrénées. Elle était délimitée par l'*Hispania citerior* au Sud, l'Aquitaine remodelée par Auguste à l'Ouest, la Lyonnaise au Nord, les petites provinces des Alpes et le royaume allié de Cottius à l'est. Pline l'Ancien, qui reprend une source antérieure à la pacification des Alpes le présente de la sorte : « On appelle province Narbonnaise la partie des Gaules qui est baignée par la Mer Intérieure ; elle se nommait auparavant la Gaule en Braies. Elle est séparée de l'Italie par le fleuve Var et par la chaîne des Alpes, qui contribua sans doute le plus au salut du peuple romain – et du reste de la Gaule, du côté nord par les monts des Cévennes et du Jura. Par la qualité de son agriculture, par la considération dont jouissent ses habitants et leurs mœurs, par l'importance de ses ressources, elle ne le cède à aucune autre province : bref c'est l'Italie plutôt qu'une province » (*Hist. Nat.*, III, 5, 31 ; trad. H. Zehnacker).

## *Conclusion : la Narbonnaise dans l'Empire romain au III<sup>e</sup> siècle*

Les chapitres qui précèdent n'ont pas dissocié la province de l'ensemble de l'Empire. Ils ont montré, si l'on opère une lecture attentive à la chronologie des phénomènes, une rapide intégration dans la construction impériale, et pas seulement par la participation des élites à la direction des affaires, apanage des classes dirigeantes de l'Empire. Les transformations de la vie économique ne peuvent se comprendre que dans un cadre plus vaste. D'abord dans l'expansion italienne qui embrasse toute la Méditerranée. Mais aussi lorsque, à l'initiative d'Auguste, une fois que les régions du nord-ouest de la péninsule Ibérique eurent été pacifiées, s'ouvrit la question de la conquête de la Germanie. C'est alors qu'une nouvelle phase d'histoire de la province s'engage et qu'un remaillage des axes et des lieux majeurs de l'Occident se produit : Narbonne perdit peut-être quelque peu du poids dont elle disposait au I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. au profit de Lyon, et l'isthme aquitain fut supplanté par l'axe rhodanien : il ne s'ensuivit pas un déclin de secteurs jusque-là florissants mais, dans le cadre d'un développement global, d'une redéfinition des responsabilités et des fonctions. Arles devenait alors, par sa situation, la ville majeure d'entrée dans l'espace gallo-germanique, mais la province, dans son ensemble, s'engageait dans un long cycle de développement économique, sensible dans la vie agricole et dans la vie artisanale, tant étaient stimulants l'effort militaire dans les provinces septentrionales et le développement urbain dans l'ensemble de l'Occident.

Appuyée sur la Méditerranée, ouverte à ses activités, la région pouvait tirer profit du développement des échanges et y participer en apportant sa propre contribution. Strabon déjà met en valeur le réseau fluvial comme vecteur de produits. La province non seulement était traversée par les grands courants d'échanges, mais encore elle devenait zone de production. Dans le domaine agricole, elle tirait parti de sa position de province méditerranéenne pour la culture du vin et de l'olivier, ce qui explique, en particulier, que le développement des vignobles se soit bien vite avancé jusqu'à ses limites septentrionales, puis, même, les ait dépassées. Mais ces vins gaulois – entendons, pour l'essentiel : ceux de Narbonnaise –, parvenaient autant en Italie que dans l'intérieur gallo-germanique.

Rien n'est donc plus révélateur que le développement des réseaux de circulation, ceux des produits comme ceux des hommes. Par les prolongements septentrionaux de la vallée du Rhône, la Narbonnaise se relie fermement aux provinces plus extérieures en même temps qu'elle est innervée à son tour par le développement de ces dernières. La diaspora trévière, et plus largement celle des commerçants gaulois des régions septentrionales, gagnait ainsi par Lyon les zones plus méridionales, et elle s'arrimait dans cette ville-carrefour à d'autres réseaux, venus d'Italie ou des régions danubiennes. Le dynamisme des diverses régions de la vallée du Rhône, dépendait de l'ample réseau des voies de circulation des biens qui s'était rapidement constitué. Dans cette partie de la province les données de l'épigraphie ne permettent pas de dissocier le II<sup>e</sup> siècle du III<sup>e</sup>. Mais jusqu'à quelle date ?

Les travaux et réflexions d'un colloque (Fiches 1996), dont les résultats ont été bien reçus (Gros 2008), permettent d'établir quelques constats, suffisamment concordants pour être significatifs. Il apparaît ainsi, comme l'ont montré l'interprétation des données de la vaste enquête sur le monde rural (le projet européen *Archaeomedes*) qu'après une phase d'expansion et de développement – trop exubérant peut-être –, durant le I<sup>er</sup> siècle, une autre phase caractérisa la situation des campagnes : non une décroissance évidente, mais une mise en ordre sélective. Elle commence avec le II<sup>e</sup> siècle. Mais sur ce phénomène se surimpose, à partir d'un moment qu'il est malaisé de déterminer, une atonie qui contraste avec le dynamisme précédent. Le phénomène est assez général, même si des variations locales viennent signaler des exceptions, tant dans le sens du déclin que dans celui du dynamisme. Néanmoins les grosses unités d'exploitation traversent tant bien que mal le III<sup>e</sup> siècle, puis le IV<sup>e</sup> siècle, en donnant l'impression que l'on revient aux niveaux de l'époque augustéenne, mais point en-deçà. On signalera toutefois que l'on mesure les caractéristiques des exploitations, non les niveaux de production.

Quant aux villes, leur situation est peut-être plus révélatrice d'une nouvelle conjoncture, qui accentue les contrastes avec l'époque précédente. Les mêmes caractéristiques d'atonie caractérisent leur évolution à la fin du II<sup>e</sup> siècle et au début du III<sup>e</sup> siècle (Nîmes, Aix-en-Provence, etc.), à l'exception d'Arles. Mais pour elles les signes de rétraction de l'espace occupé, les signes d'abandon de *domus* ou de quartiers, deviennent plus préoccupants. Mais à partir de quand ? Et selon quelles modalités ? Il est difficile de proposer une datation précise du phénomène, et souvent la fin de la période sévérienne constitue un repère suggéré, qui vient tout de même amender la vision traditionnelle du III<sup>e</sup> siècle comme temps de crise global. On est même tenté de dépasser cette limite et de s'avancer davantage vers le milieu du siècle.

À Vienne, dans le quartier de rive droite (Saint-Romain-en-Gal), on peut envisager, dans une chronologie qui recourt toujours à une appréciation générale, bien compréhensible, le milieu du III<sup>e</sup> siècle comme phase d'abandon. À

Arles, dans le quartier de Trinquetaille, sur la rive droite aussi, qui concentrait l'activité commerciale liée au port, le développement avait été continu jusqu'au début du III<sup>e</sup> siècle, mais aucun signe de déclin avéré ne semble avoir été relevé jusqu'au milieu de cette période. Néanmoins, dans le troisième quart de celle-ci, un ensemble de signes concordants, provenant de l'évolution des quartiers périphériques de la ville, tant sur la rive gauche, autour de la ville des colons de la sixième légion, que sur la rive droite, dans le quartier des artisans et des marchands, vient signaler une rupture violente, qui se traduit par des couches d'incendie et par des abandons. Mais de comparables scénarios de catastrophes ne se dégagent pas de l'étude d'Aix-en-Provence, où la rétraction de l'espace urbain est continue, mais sur un rythme assez lent. Ni de l'étude de Nîmes où, si dans l'espace *intra-muros*, des signes de ralentissement apparaissent nettement dès le II<sup>e</sup> siècle, dans l'espace péri-urbain il n'en va pas de même.

On a tendance à revenir, de plus en plus souvent, sur les effets de la « peste antonine », effets démographiques d'abord, prolongements économiques et sociaux ensuite. Ce repère chronologique peut être aisément mis en relation avec un retournement global de la conjoncture, traduit par les termes de ralentissement ou d'atonie que l'on trouve dans la présentation des travaux des archéologues. La reprise aurait été contrastée, laissant à la traîne les parties de la province éloignées des axes majeurs, comme pourrait le montrer l'évolution des campagnes de la région de Béziers, mais en revanche restituant à la vallée du Rhône une belle dynamique.

Il convient, de toute façon, de ne pas isoler le devenir de la province de l'ensemble de l'espace impérial occidental. Dans celui-ci un retournement de la conjoncture, lié au fléchissement de la frontière du Rhin et du Danube, se produit dans la décennie 250-260, mais il est surtout marqué par les tragiques événements des années 259-260, puis des années 270-274, enfin par la grande invasion des Francs en 276, sous Probus. Il suscite aussi l'apparition de l'Empire gaulois, entre 260 et 274. Les effets de ce quart de siècle dramatique ont été importants pour la Narbonnaise, même s'il ne convient pas d'imaginer qu'elle ait été à feu et à sang de façon constante, jusqu'à la ruine. Il convient donc d'en mesurer avec précision les contrecoups. Jusqu'aux années 259-260, qui se marquent par des événements violents (invasion des provinces, menaces même sur l'Italie), entraînant la création de l'Empire gaulois et la sécession d'une grande partie des provinces de l'Occident romain, on ne peut pas espérer découvrir dans la province les marques de quelque rupture brutale que ce soit. Par la suite, devenue pour les empereurs de Rome, autant un glacis protecteur qu'une base de reconquête, peut-être fut-elle victime (mais en quels lieux ? quand ?) des va-et-vient militaires, comme le montrent les inscriptions des cités des Voconces et de Vienne, appartenant aux règnes de Claude le Gothique (268-270) et d'Aurélien (270-275), ou les milliaires de Tétricus, le dernier des empereurs gaulois, en

Narbonnaise occidentale et jusqu'aux portes de Béziers. Ne serait-ce pas dans ce cadre que l'on devrait envisager le déroulement d'épisodes tragiques ayant marqué telle ou telle cité (le quartier de rive droite à Vienne, le quartier de Trinquetaille à Arles) ? Dans une province voisine, la Lyonnaise, c'est le conflit entre empereurs de Rome et de Trèves qui ruine Autun pour de longues décennies. Il faudrait alors repousser dans la seconde partie du siècle les causes de ce déclin, surimposant les accidents provenant de la crise politique et militaire aux causes plus profondes de ralentissement.

Il importerait aussi de tenter de mesurer les conséquences à long terme. Les indications fournies sur les campagnes comme sur les villes, lorsqu'elles embrassent la longue durée, ne traduisent pas un effondrement continu et persistant. Pour les campagnes c'est une lente contraction qui se manifeste, pour les villes, une fois la rétraction spatiale effectuée, c'est une stabilisation qui semble le trait dominant. Aussi relèvera-t-on les difficultés d'une reprise, même à Arles, où la ville du IV<sup>e</sup> siècle se transforme *intra-muros* sans récupérer les quartiers péri-urbains abandonnés à l'époque précédente. Si l'on peut penser à une relance de l'activité portuaire, justifiant la qualification de *duplex Arelas*, le quartier de Trinquetaille ne retrouve nullement son ampleur du Haut-Empire.

Il importe de ne pas détacher le devenir de la province de l'ensemble de l'Occident romain. En effet, les événements qui touchèrent profondément les régions plus septentrionales de l'Empire affectèrent les solidarités provinciales qui avaient été auparavant si bénéfiques. Le maillage des relations d'échanges, si favorable à l'époque précédente, avait été défait par la crise politique et militaire, génératrice d'instabilité. Les facteurs positifs que relevait Strabon à l'époque augustéenne n'existaient plus. Les grands courants d'échanges de biens s'étaient interrompus, car les facilités de circulation sur une grande échelle, qui caractérisaient les périodes précédentes, avaient disparu.

Le sujet est encore un domaine à explorer. Il est dans les mains des archéologues dont les travaux doivent permettre de mieux appréhender encore, région par région, le devenir de la province, et de dépasser, comme cela a déjà été tenté, les interprétations ponctuelles par les visées d'ensemble. C'est dans l'histoire de l'Empire romain au III<sup>e</sup> siècle qu'il faut comprendre le destin de la province de Narbonnaise.